

Éléments de correction ECC n°4

Sciences Economiques & Sociales – Seconde 7 — Marjorie GALY

1) Que sont les prélèvements obligatoires ? (/2)

Les impôts et les cotisations sociales.

2) Qu'est-ce que le revenu disponible ? (/2)

Revenus avant impôts (appelés revenus primaires) – prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) + revenus de transfert. Le RD est utilisé pour consommer et épargner.

3) Pourquoi ne faut-il pas confondre salaire et revenu ? (/2)

Le salaire est un des revenus possible, le revenu du travail. Il existe 2 autres types de revenus : les revenus de la propriété (bénéfices, loyers reçus, intérêts ou dividendes reçus...) et les revenus de transfert (allocations familiales, pension retraite ou chômage, remboursement des dépenses de santé...)

4) Citez 2 prélèvements obligatoires progressifs : (/2)

L'IRPP (impôt sur le revenu des personnes physiques), l'ISF (impôt sur la fortune)

5) En France en 2010, les 2 prélèvements obligatoires qui contribuent le plus au budget de l'Etat sont l'impôt sur le revenu (IRPP) et l'impôt sur la fortune (ISF).

Faux

6) En France en 2010, les prélèvements obligatoires représentent, en moyenne, 49% des revenus avant impôts.

Vrai

7) Les inégalités de revenus sont toujours plus importantes que les inégalités de patrimoine.

Faux

8) En France en 2010, la part des individus aisés (les 10% les plus riches) possédait 31% de l'ensemble des revenus.

Vrai

9) 9a) À partir de quelle tranche de revenu individuel le système fiscal français est-il régressif ? (/2)

P90-95

9b) Quels sont les 2 prélèvements obligatoires les plus progressifs ? (/2)

Impôts sur le capital & Impôts sur le revenu

9c) Pourquoi les « très aisés » contribuent beaucoup en impôts sur le capital et peu en cotisations sociales ? (/2)

Car ils possèdent beaucoup plus de patrimoine que les moins riches, ils payent donc davantage les impôts sur le capital. En revanche, dans le total de leurs revenus, les revenus du travail sont faibles (ce sont d'abord des propriétaires d'entreprises), or les cotisations sociales sont un prélèvement opéré par l'Etat exclusivement sur les salaires et pas sur les autres types de revenus.

10) Proposez 2 mesures fiscales pour rendre la fiscalité française plus redistributive c'est-à-dire pour qu'elle réduise davantage les inégalités de richesses. (/2)

Une fiscalité redistributive est une fiscalité qui permet de réduire les inégalités de richesses entre les plus aisés et les moins riches. Pour accroître la redistributivité de la fiscalité française, il faut donc que les impôts à taux progressif (dont le taux de prélèvement s'accroît avec la richesse, IRPP, ISF) pèsent davantage dans les recettes fiscales de l'Etat, et qu'inversement, les prélèvements à taux proportionnel (qui ne redistribuent pas, par exemple la TVA ou la CSG ou les cotisations sociales) pèsent moins. En France il faudrait donc remplacer les recettes de la TVA et des cotisations sociales par les recettes de l'IRPP et l'ISF.

On pourrait également accroître les taux d'impositions pour les revenus et les patrimoines les plus élevés, supprimer les niches fiscales...